

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU COMITE GIRONDIN
DE TIR A L'ARC
du 29 Septembre 2017

Les membres du Comité Girondin de Tir à l'Arc se sont réunis le 29 septembre 2017 sur l'ordre du jour suivant :

- Bilan des actions de 2017
- Préparation de celles de 2018

Étaient présents :

- Béatrice GALVAN
- Christophe GERAND
- Lionel GOULETTE
- Bernard LAFFITTE
- Jean-Claude STAECKLER
- Christian UTEAU
- Mikael YVON

Bilan financier 2017

Christian nous donne connaissance d'un bref bilan des actions faites en 2017, dont il résulte qu'en 2017 le comité est à l'équilibre.

Inscriptions des compétitions au calendrier d'été.

Celles-ci peuvent être faites à la Fédération à partir du 1er octobre, mais il sera pratiqué comme l'année dernière.

Les clubs donneront les dates souhaitées à Christian, et une réunion de calendrier sera organisée pour le finaliser.

Projets pour 2018

– La prise en charge par le Comité des inscriptions des championnats départementaux salle pour les adultes et les jeune, est reconduite.

– Défraiement des arbitres : on reste sur le système habituel (déplacement + vacations) il faut ajouter le versement d'une cotisation de 16 € à la ligue par concours.

– Christian UTEAU nous donne connaissance d'un devis pour un projet de stage jeunes soumis par les cadres du département sur le site du club d'Arcachon pour les 26 et 27 octobre 2017.

Le projet n'est pas assez détaillé et il intervient trop tôt dans la saison, on ne sait pas comment les jeunes seront sélectionnés, ni quel est le but de ce stage.

Il est donc décidé de demander à ce que ce projet soit développé et étoffé

- Le stage départemental de printemps sera reconduit.
- La division départementale sera reconduite avec en prévision un classement en salle.
- Les challenges 33, de même que la Journée Sport de Pleine Nature seront aussi reconduits

Lionel GOULETTE indique qu'il souhaiterait acheter un rétroprojecteur pour les réunions, notamment d'arbitres et demande si le Comité pourrait financer cet achat.

Il indique également que ce matériel pourrait être prêté ou loué à d'autres sections ce que le Comité refuse.

Il est décidé de financer ce matériel.

Christophe GERAND et Lionel GOULETTE indiquent qu'il serait bon de faire faire des tee-shirts pour les arbitres des Challenges. Lionel nous propose un devis. Béatrice GALVAN indique qu'elle peut demander un devis au fournisseur des tee-shirts de son club. Et ce avant la mi-décembre.

Enfin Christian UTEAU nous indique qu'il a reçu du club Indian's Arc de Blanquefort une facture de gardiennage pour l'Inter de Blanquefort.

Il est décidé de subventionner ce club à hauteur de 200 € comme l'an dernier sur présentation d'un budget prévisionnel incluant cette subvention.

Pour les indemnités kilométriques des arbitres, Lionel nous indique qu'elles seraient fixées par la Ligue à 0,36 € du kilomètre, ce montant serait de 0, 31 € selon les impôts.

Le Comité les fixe à 0,33 € du kilomètre et ce à partir du 1er octobre.

La réunion se termine à 22 heures.